

Image not found or type unknown



## Déclaration des revenus 2011

Par **champagne51**, le **02/05/2012 à 10:29**

Bonjour, ma fille a 22 ans et est étudiante à la FAC de Reims. Elle a travaillé un peu pendant les congés d'été et a perçu un salaire de 1200€. Elle a aussi travaillé aux vignes (travaux manuels) et a perçu 1300€. Elle est rattachée à ma déclaration des revenus. Dois-je ajouter les sommes qu'elle a reçues à ma déclaration. merci beaucoup